

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 30 (1984)
Heft: 3

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sommaire

Elections au Conseil fédéral	2
Fête fédérale de tir 1985	2
Ecoles suisses de l'étranger	4
Bâtisseurs tessinois dans le monde	5
Coin du livre	8
Fonds de solidarité	8
Communications officielles:	
– Les autorités fédérales en 1984	9
– La révision du droit de la nationalité	9
– Votations fédérales en 1984	10
– AVS, spécial Suissesses de l'étranger	10
– Radio Suisse Internationale	11
– SWISS-LIFE en vidéocassettes	11
Pages locales	12
Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger:	
– Action nationalité: On a gagné	17
– Cours de romanche	18
– Camp itinérant 1984	18
– Exposition Nationale 1991	19
– Soutien à la société des Amis de l'OSE	19
– 62 ^e Congrès des Suisses de l'étranger	20
– Résultats de l'enquête Suisse-ONU	20
Rétrospective 1983	21

Fête fédérale de tir 1985 à Coire

Nous rendons attentifs les Suisses de l'étranger au fait que la 52^e Fête fédérale de tir aura lieu à Coire du 21 juin au 14 juillet 1985.

Le calendrier prévoit que le **premier juillet** sera consacré au tir des Suisses de l'étranger.

Donc, rendez-vous à Coire en 1985

Pour toutes informations, s'adresser à:

Comité d'organisation de la Fête fédérale de tir 1985
c/o Association des sociétés de tir de Coire
7000 Coire

Elections au Conseil fédéral: la fin de la «formule magique»?

Rarement élections au Conseil fédéral ont suscité autant d'intérêt, voire de passions, que celles qui visaient au remplacement du socialiste Willi Ritschard, récemment décédé, et du radical Georges-André Chevallaz, démissionnaire à fin 1983. Deux raisons expliquent en partie cet engouement assez exceptionnel dans un monde politique suisse généralement plutôt calme: tout d'abord, la désignation, pour la première fois dans notre histoire parlementaire, d'une femme comme candidate officielle d'un parti gouvernemental, la socialiste Lilian Uchtenhagen; deuxièmement, l'issue longtemps indécise du duel opposant les deux radicaux romands, le Vaudois Jean-Pascal Delamuraz et le Genevois Robert Ducret, ce dernier pouvant se prévaloir du fait que son canton n'avait plus été représenté au gouvernement central depuis 1919.

Réunie le 7 décembre 1983, l'Assemblée fédérale a déçu aussi bien les espoirs genevois que ceux de nombreuses femmes. Elle a en effet élu au premier tour de scrutin le socialiste soleurois Otto Stich (124 voix) et le radical Delamuraz (130 voix). Quant à la Zurichoise Uchtenhagen, elle n'obtenait que 96 voix, alors que le socialiste Hans Schmid, d'origines saint-galloise et argovienne, était d'emblée écarté de la course pour des raisons liées à l'interprétation d'un article constitutionnel excluant l'élection de deux conseillers fédéraux d'un même canton (Kurt Furgler est aussi saint-gallois).

Cet échec des deux candidats socialistes les plus appréciés au sein de leur groupe parlementaire a été très durement ressenti à la gauche de l'échiquier politique et il n'est pas exclu qu'il entraîne le retrait

du parti socialiste de la coalition gouvernementale. Ce serait alors la fin de ce qu'on appelle la «formule magique» qui voit aujourd'hui les principaux partis politiques représentés au Conseil fédéral en proportion de leur importance électorale (2 radicaux, 2 démocrates-chrétiens, 2 socialistes, 1 démocrate du centre). Les socialistes prendront leur décision en février 1984, lors d'un Congrès extraordinaire.

Nous vous présentons ci-après les deux nouveaux Conseillers fédéraux, en reprenant deux portraits publiés par la presse au lendemain de leur élection. *La rédaction*

Otto Stich

Le Parlement vient d'élire au Conseil fédéral un «bosseur» discret, mais opiniâtre, et un solide économiste. Otto Stich, 57 ans, est d'ailleurs si introverti, si timide et si naturellement modeste, qu'il a fallu débroussailler quelques archives quasiment oubliées pour tenter de cerner la personnalité de ce tranquille fumeur de pipe et de ce Soleurois de petite taille.

Il est arrivée vers 12 heures au Parlement, le sourire un peu figé, sur la pointe des pieds, s'excusant presque d'être là. Et quand les caméras et la foule des journalistes ont convergé vers lui, le nouveau Conseiller fédéral a failli vaciller devant tant d'ardeur démonstrative.

Un inconnu au bataillon, cet Otto Stich? Pas vraiment. En vingt ans de Parlement – il est entré au Conseil national en 1963 et il vient de le quitter – ce Soleurois de Dornach, commune proche du canton de Bâle, s'est fait une réputation d'économiste averti et d'expert financier écouté. Oh, ce n'est pas un visionnaire, ce n'est pas un po-